

## **INSCRIPTIONS ECOLE ELEMENTAIRE/MATERNELLE**

(Le matin uniquement)

### **VOUS DEVEZ FOURNIR**

- CARNET DE SANTE de l'enfant avec les vaccinations à jour
- LIVRET DE FAMILLE
- ATTESTATION DE CAF
- CARTE D'IDENTITE du ou des parents
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE – de 3 mois  
(électricité, gaz, eau, avis d'imposition, téléphone portable...)

### **POUR LES PARENTS SEPARES OU DIVORCES**

- LE JUGEMENT DU TRIBUNAL CONCERNANT LA  
GARDE DE L'ENFANT

Un certificat d'inscription vous sera ensuite délivré par la mairie avec lequel vous irez à l'école rencontrer le directeur ou directrice munie de votre livret de famille.

Pour les enfants arrivant d'une autre école veuillez nous fournir le certificat de radiation.

**Veillez vous munir des photocopies demandées**